



Règlement

Derby du Mont de la Guerre

11 Février 2012

Parcours

Le départ est donné au Roc des Verdons 2 480 m. à proximité des arrivées des télésièges des Verdons Sud et Nord. L'itinéraire préconisé emprunte la piste du Mont de la Guerre (Piste homologuée Rouge). Le point de passage obligé est situé au Crêt de feux. La banderole d'arrivée sera installée à proximité du départ de la Télécabine de Champagne 1250 m. Soit une dénivellation de 1230 m. pour une distance de plus de 6 km. Le choix de l'itinéraire est sous la responsabilité de chacun.

Critères de Participation

L'épreuve est ouverte à toutes et à tous, licenciés ou non, nés avant le **11 Février 1996** (16 ans ou plus). Les compétiteurs mineurs le jour de la course (= nés après le **11 Février 1994**) devront joindre au bulletin d'inscription une autorisation parentale. Tous les participants doivent être en possession d'un certificat médical autorisant la pratique du Ski de Compétition. Le port du casque homologué et d'un ARVA en émission ou d'un Recco (fourni) est obligatoire.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident matériel ou corporel pouvant survenir aux concurrents et des suites éventuelles qui pourraient en découler.

Assurance & Certificat Médical & Sécurité

NOUVEAU : une assurance individuelle journée est souscrite par l'organisation pour chaque participant auprès de Diot (option impact multi-sports) Elle est incluse dans les frais d'inscription.

Le port du casque est obligatoire.

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique d'une épreuve telle que le Derby du Mont de la Guerre est obligatoire. Une licence sportive FFS de type compétiteur ou dirigeant valide (qui nécessite un certificat médical pour être délivrée) est acceptée.

L'équipe d'organisation pourra interdire le départ à toute personne qui par son comportement ou son matériel présenterait des risques

Prix

Le prix de l'inscription est de **36€** (avec un accès aux seules remontées mécaniques de la course au départ de Champagne) ou de **53€** (incluant un forfait journée La Plagne). Versement par chèque à l'ordre du Ski Club de Champagne.

Le prix de l'inscription comprend : les frais d'organisation, l'assurance et le buffet du déjeuner

Catégorie

Chaque concurrent s'inscrit dans l'une des disciplines suivantes : HANDISKI - ALPIN - SNOWBOARD (sans bâtons), TELEMARQUE et MONOSKI.

La catégorie ENGINS SPECIAUX, initialement envisagée ne sera finalement pas autorisée pour des raisons de sécurité.

Inscription

Les bulletins d'inscriptions sont à faire parvenir par courrier à l'adresse suivante : Ski-Club de Champagne, Planchamp, 73350 Champagne-En-Vanoise. Une confirmation par courrier électronique sera adressée. Les engagements seront clos le **Jeudi 9 Février à 15h**.

Après cette date, quelques inscriptions tardives seront possibles dans la limite de la liste d'inscription au PC course (local du Ski Club) le **Samedi 11 Février avant 8h30** (avec un dossier complet !)

Une pré inscription par courrier électronique (Franck.Bouquerel@gmail.com) est possible. Dans ce cas, tous les justificatifs devront être fournis le Samedi avant 8h30. Tout bulletin incomplet (absence de certificat médical, de certificat d'assurance ou de règlement) ne pourra être pris en compte.

Droit à l'image

Les participants autorisent l'organisation à utiliser leur image sur tout support de communication.

Reconnaissance

La reconnaissance du parcours doit être effectuée au plus tard, la veille de l'épreuve. Toutefois, une reconnaissance sera tolérée le jour de l'épreuve, avant la fermeture de la piste (prévu vers 9h45). La reconnaissance s'effectue dans le cadre d'une piste ouverte au public. L'organisation ne pourra être responsable en cas de non-respect des règles de sécurité par le compétiteur.

Etat du terrain

Le terrain ne fera l'objet d'aucune préparation particulière et sera livré aux concurrents dans les conditions imposées par la météo et l'état de la neige.

Les dossards et les forfaits

Les dossards (et éventuellement les forfaits) seront à retirer de 8h à 8h30 au départ de la télécabine.

Ceux qui souhaitent arriver directement au départ de la course doivent contacter l'organisation du Derby. Cela nécessite d'être titulaire d'un forfait valide Grande Plagne. Dans ce cas, le dossard et le dossier d'inscription sont remis à l'issue de la première reconnaissance techniquement à ski.

Départ

Le départ se fera par vagues de 4 personnes (suivant le nombre de participants). Dans une même vague, toutes les disciplines peuvent être confondues.

Arrivée et Repas

Une animation dans la zone d'arrivée (près de la télécabine) est prévue. Un repas sera servi vers 12h30. Remise des Prix vers 13h, permettant à ceux qui le souhaitent de découvrir le domaine skiable l'après-midi.

Disqualification

Toute infraction ou tentative de fraude aux règles précédemment citées entraînera la disqualification du ou des coureurs concernés. Aucune aide extérieure durant la course n'est autorisée.

Récompenses

Pour chacune des quatre disciplines, il sera établi un classement "homme" et un classement "dame". Les 2 meilleurs temps "scratch" homme et dame recevront une prime. Les meilleur temps dans chaque discipline, homme et dame, recevront une prime (si le nombre de concurrent est supérieur à trois). Au total, jusqu'à **1200€** de lots ou primes sont prévus pour les 5 catégories + les scratches **(et non plus 1400€ comme évoqué initialement sur la base de 6 catégories)**

Un lot sera donné aux 5 premiers de chaque catégorie. Un lot spécial récompensera le compétiteur ayant la tenue la plus originale.

Annulation

Le Comité d'Organisation se réserve le droit de modifier le présent règlement, de faire la course sur un itinéraire de repli ou d'annuler l'épreuve, en cas de mauvaises conditions météorologiques ou d'instabilité du manteau neigeux.

En cas d'annulation, les chèques correspondant à l'inscription + le forfait sont restitués aux concurrents.

Comme chaque année, en fonction des conditions d'enneigement ou de météo, les modalités techniques de ce Derby peuvent changer au dernier moment.

Suivez l'actualité auprès de l'Office du Tourisme de Champagny (04 79 55 06 55) ou sur ce site.